



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Marne

Maj le 20/09/2016

Liste des documents à fournir pour la RADIATION d'une entreprise individuelle

IMPRIME

Formulaire P4

🔊OBSERVATIONS

⇒ Dépôt du dossier par un mandataire : non oui (joindre le **pouvoir**)

ACTIVITE RELEVANT DU REPERTOIRE DES METIERS

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne
Centre de Formalités des Entreprises
68, bd Lundy - B.P. 62746 – 51062 Reims Cedex
Tél 03 26 40 64 94 - Fax 03 26 40 21 79
cfe@cm-marne.fr

Du Lundi au jeudi de 8h30 à 12 h et 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h

SUR RENDEZ-VOUS

Il est demandé aux commerçants non sédentaires de remettre au CFE la carte de CNS.

Si la cessation d'activité fait suite à la vente du fonds :

- 1 ex. du journal d'annonces légales ou une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution

TARIF

Pas de frais